



Accueil Migrants Grésivaudan

La LETTRE de JUILLET 2025

Chers adhérents, chers amis,

Ces mois-ci, AMG accueillait 41 personnes dans 9 logements dont 7 municipaux, tous répartis maintenant sur le territoire du Grésivaudan : 4 femmes seules, 10 hommes seuls, 2 couples sans enfants, 6 familles, soit 30 adultes et 11 enfants âgés de 3 mois à 13 ans. A Meylan, l'aventure de la Villa Joséphine se poursuit : ses 10 habitants cohabitent bien, dans une bonne ambiance, accompagnés par une solide équipe intergénérationnelle de bénévoles. Dans la configuration stable depuis mars des accueils, les équipes de bénévoles sont investies pour tenir, le mieux possible dans la grande diversité des situations des accueillis, le cap de notre projet d'accompagnement vers l'intégration.

Ceci, tandis que deux évènements récents témoignent particulièrement des détresses de notre Monde et de l'obsession qui enfle en France, mais pas seulement, de mettre dehors les personnes en situation irrégulière : le 20 juin, la journée internationale des réfugiés, précédée les 18 et 19 juin par une opération nationale de contrôles dans les gares, trains et bus, menée avec le déploiement de 4000 membres des forces de l'ordre...

« **Héberger, mais pas que...** » : notre projet d'accompagnement qui vise l'autonomie en privilégiant le travail nous conduit à considérer avec prudence l'espoir que peut soulever « l'admission exceptionnelle au séjour via les « métiers en tension » ...

Héberger... : Cette possibilité dont dispose AMG, grâce aux aides précieuses de communes et de nos donateurs, nous engage à veiller à la consommation des fluides dans nos logements, tant pour notre budget que pour participer à un nécessaire effort commun.

Voici deux thèmes, chacun d'importance dans son domaine d'usage, que cette Lettre vous propose. Mais avant tout, nous tenons à partager les bonnes nouvelles qui nourrissent la force de notre engagement.

Le bureau d'AMG

Une très bonne nouvelle : le droit d'asile accordé à Aïcha, accueillie avec son compagnon dans le studio de **Biviers**.

Aïcha qui a désormais le statut de réfugiée va pouvoir travailler en EHPAD, comme elle le souhaite.

A **Bernin**, chez Kemo et Sona, Ansoumane a maintenant une petite sœur, Fatoumata née le 28 février.

Régularisé, le jeune couple est en attente d'un logement social et devrait bientôt quitter AMG pour une vie en autonomie.

A **Tencin**, l'appartement mis à disposition d'AMG par la mairie était occupé depuis plus de deux ans par un couple de nationalité angolaise.

Ils ont obtenu en septembre 2025 des titres de séjour, provisoires mais les autorisant à travailler. Après avoir été longtemps bénévoles, ils ont été tous deux immédiatement recrutés en CDI comme aides à domicile. Leticia vient aussi de réussir le concours d'aide-soignante. Elle effectuera sa formation en alternance chez son employeur actuel. Pedro suivra la même formation en 2026. Comme ils disposent maintenant de ressources, ils viennent de libérer l'appartement pour habiter sur Grenoble où ils travaillent.

Un parcours courageux et réussi pour ce couple qui vivait à la rue dans des conditions extrêmes avant d'être accueilli à Tencin où ils ont pu se poser, récupérer et avancer dans leur projet d'intégration.

Nous nous réjouissons pour ces situations et pour ces personnes à qui nous souhaitons une belle continuation.

Ateliers Maitrise de l'Energie

Il y avait un besoin fort de soutien aux interventions des bénévoles pour une prise de conscience, dans nos différents logements, d'une nécessaire attention à la consommation des fluides.

AMG a fait appel à **ULISSE Energie**, entreprise d'insertion accompagnant des ménages en précarité énergétique qui a proposé d'intervenir auprès des personnes que nous hébergeons. Ainsi, fin avril, leurs conseillers sont venus animer dans deux de nos maisons un atelier de deux heures.

.../...

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : migrantsgresivaudan@gmail.com Site internet : migrants-gresivaudan.fr

Avec une pédagogie interactive très vivante, beaucoup d'informations ont été données : les différentes énergies et leurs usages, leur coût, la répartition des consommations (*pour l'électricité : éclairage, appareils électroménagers, radiateurs ; pour l'eau : baignoires ou douches, chasses d'eau, lessives, vaisselles etc.*) et les moyens simples et les plus efficaces de les réduire (*par exemple, des réducteurs de débit ont été installés sur certains robinets*). Un temps important a été consacré au chauffage (confort thermique, isolation, déperditions) avec de nombreux conseils pratiques.

Le moment du goûter a permis la poursuite plus individuelle des échanges.



*Tous les hébergés avaient été conviés.
C'était les vacances scolaires.
Une bonne quinzaine d'entre eux ont
participé, accompagnés par des
bénévoles.*

*Le 28/04 à Saint Nazaire
Le 29/04 à la Villa Joséphine*



Nous espérons que les accueillis sauront se saisir de ce qui leur a été conseillé, pour davantage maîtriser les consommations de fluides de nos logements (poste très important de nos dépenses). Et aussi, pour ceux qui pourront disposer à l'avenir de leur propre logement, que cette formation leur sera utile pour éviter de grosses déconvenues à la réception des premières factures... Merci à l'équipe d'ULISSE Energie et à tous nos accueillis et bénévoles présents à ces ateliers.

Admission exceptionnelle au séjour et métiers en tension

Un nouveau droit d'accès à un titre de séjour pour les étrangers en situation irrégulière a été créé par la **loi du 26 janvier 2024** « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Il promettait de nouvelles possibilités de régularisation par le travail dans un métier « en tension ».

*Q. Comment pouvoir
présenter 12 fiches de
salaire, sans avoir eu
l'autorisation de
travailler ?*

Les conditions à remplir :

- Justifier de 3 ans de présence en France de manière ininterrompue
- Avoir travaillé au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois dans un métier et une zone géographique en tension (définis par arrêté ministériel)
- Occuper un poste dans un métier en tension ou disposer d'une promesse d'embauche.

Un arrêté du 21 mai 2025 vient (enfin !) de fixer les listes régionales des métiers en tension.

L'AES « métiers en tension » est un titre de séjour d'une durée d'un an, délivré sans exigence d'autorisation de travail préalable. La demande est à l'initiative du travailleur étranger. L'employeur ne peut pas s'y opposer. Mais sa délivrance est **subordonnée au pouvoir d'appréciation du préfet**.

L'AES « métiers en tension », un espoir pour les sans papiers ? Pas sûr ...

Une **circulaire¹ du 23 janvier 2025 du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau** demande aux préfets d'être plus stricts dans l'application des conditions de régularisation. Elle abroge notamment la « circulaire Valls » en vigueur depuis 2012 qui visait une « une juste prise en compte de certaines réalités humaines ».

*"L'admission exceptionnelle au séjour (AES) des étrangers en situation irrégulière doit répondre à des conditions strictes définies par la loi. L'AES n'est pas la voie normale d'immigration et d'accès au séjour. Visant des étrangers en situation irrégulière, elle doit demeurer une voie **exceptionnelle**."*

En particulier, pour « tenir compte du niveau d'intégration à la société française », il est demandé une attention particulière à la maîtrise certifiée de la langue française tandis que : « ... une durée de présence

¹ Le texte de 3 pages est accessible via la page 1 du site d'AMG

d'au moins 7 ans constitue l'un des indices d'intégration pertinent, sans préjudice des autres éléments d'appréciation que vous pourrez mobiliser".

Enfin, il est demandé aux préfets que les refus de séjour s'accompagnent systématiquement d'une mesure d'obligation de quitter le territoire français (l'OQTF, susceptible d'une exécution forcée durant 3 ans) et ils sont invités à exclure des régularisations les demandeurs déjà frappés par une OQTF.

La maltraitance administrative envers les migrants

Où en est-on à Grenoble ?... Quelques progrès ont pu être réalisés dans l'accueil en Préfecture, sous l'injonction du Tribunal administratif. Il n'en reste pas moins que la coordination **Bouge ta Prêf** est amenée à continuer à **lutter par le juridique** au moyen de recours successifs déposés au Tribunal administratif pour le respect du droit des demandeurs d'asile et des demandeurs de titre de séjour. L'association ADA vient elle-même de déposer un référé en raison des délais inadmissibles dans le traitement des demandeurs d'asile qui les privent de leurs droits.

AMG s'implique, via le collectif **Migrants en Isère**, dans les actions menées au service de ces démarches ; en particulier dans les recueils d'informations et de témoignages sur l'accueil physique en préfecture des personnes migrantes, qu'il ait pu être réalisé ou non. A ces occasions, des membres d'AMG ont rencontré très directement la détresse de nombreuses personnes...

L'association AMG, invitée particulière d'un jour de fête à Biviers

Le 17 mai, la MPT de Biviers qui fêtait ses 50 ans a tenu une table ronde avec des participants associatifs et institutionnels sur le thème : "**Grésivaudan, terre du vivre ensemble : quels fruits pour demain ?**" AMG avait été sollicitée en tant que « association sociale » avec deux associations de l'éducation populaire.

Il y a été question de ce défi collectif qu'est le « vivre ensemble », du lien entre les associations et les collectivités et de l'engagement bénévole comme moteur du lien social, avec une insistance forte sur le soci partagé : comment renforcer et renouveler l'engagement bénévole ?.

Notre participation fut l'occasion d'exprimer notre foi en la solidarité et en l'importance de créer des liens entre les migrants et la population locale pour favoriser une intégration harmonieuse.

L'importance du nombre d'adhérents pour un soutien des collectivités (et en particulier dans les municipalités qui nous aident de diverses manières) a évidemment ressurgi dans notre réflexion préparatoire à la table ronde...



Grand merci au bénévole qui en a réalisé la réfection complète, aidé par le bureau pour sa mise à jour.

migrants-gresivaudan.fr

Retenez qu'il y a désormais la possibilité **depuis notre site** d'adhérer et de payer en ligne via Hello Asso !